

Réunion du Conseil Municipal Vendredi 8 décembre 2017 à 18h00

Date de convocation : le 23 novembre 2017

L'an deux mil dix-sept, le huit décembre.

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-VOUGAY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Marie-Claire HENAFF, Maire.

Présents : Jean-Noël STEPHAN, Jean PALUD, Marie-Claire LE JONCOUR Jean-Luc POSTEC, Monique BRAMOULLE, Jean-Luc CARIOU, Nadine DUCHEMIN, Bernadette GOURLAY, Thibault HENRY, Katell IZORE, Bertrand JEZEQUEL, Claude LE BERRE, Yannick QUIEC

Absents excusés : Patrick MOUËTAUX

Procuration : Patrick MOUËTAUX a donné procuration à Jean-Luc POSTEC

Secrétaire : Bernadette GOURLAY

DELIBERATION N° 2017 067

OBJET : Demande de subvention D.E.T.R. (Dotation d'Équipement des Territoire Ruraux) du programme 2018 pour les travaux d'aménagement du Centre-Bourg intégrant l'amélioration de la sécurité et de l'accessibilité : cheminement doux et sécurisé avec mise en accessibilité sur la VC n°5 et démolition d'un hangar agricole en ruine

DELIBERATION N° 2017 068

OBJET : Délibération complémentaire à la délibération 2017 056R du 2 octobre 2017 de reconduction de la taxe d'aménagement sur le territoire de la Commune de Saint-Vougay avec exonération supplémentaire pour la période 2018 - 2020

DELIBERATION N° 2017 069

OBJET : Adhésion à L'Etablissement Public Administratif d'appui à l'ingénierie locale « Finistère Ingénierie Assistance »

DELIBERATION N° 2017 071

OBJET : Budget Commune de l'année 2017 Décision modificative n°1 Dépenses de fonctionnement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre la décision modificative n°1 au Budget Commune année 2017 de la façon suivante :

En dépenses de fonctionnement

Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés

Total (-) 9 000 €

Chapitre 67 Charges exceptionnelles

Total (+) 9 000 €

DELIBERATION N° 2017 072

OBJET : Budget Commune de l'année 2017 Décision modificative n°2 Dépenses d'investissement

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de prendre la décision modificative n°2 au Budget Commune année 2017 de la façon suivante :

En dépenses d'investissement

Chapitre 20 Immobilisations incorporelles

Chapitre 21 Immobilisations corporelles

Total (+) 6 500 €

Chapitre 21 Immobilisations corporelles

Total (-) 6 500 €

DELIBERATION N° 2017 073

OBJET : Budget principal. Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget

DELIBERATION N° 2017 074

OBJET : Créances irrécouvrables. Admission en non-valeur en 2017

Le Conseil Municipal décide que les créances irrécouvrables soient admises en non-valeur pour un montant total de 848 € 75 au compte 6541 « Créances admises en non-valeur » au Budget Commune de l'année 2017.

II - RAPPORTS DES ADJOINTS

Jean-Noël STEPHAN

Eclairage du stade de la Lande : Une demande d'étude sur les travaux de mise aux normes de sécurité a été faite au SDEF, en tenant compte de l'étude déjà réalisée par la Sté MADEC de Landivisiau.

Réunion des correspondants CNAS à Quimper : Sur un effectif de 8 salariés, 50% utilisent les services.

Bilan de la saison touristique : Présentation du rapport.

Foyer des jeunes : Le matériel inutilisable sera enlevé. Concernant le matériel en bon état, les associations ont été contactées : nous attendons qu'elles se manifestent.

Jean PALUD

Le Roz : L'entreprise intervenue en bordure de voirie pour passer des réseaux a été contactée pour remettre en état les abords.

Marie-Claire LE JONCOUR

Plantations à la Vallée du Lojou : Les élèves de l'école ont planté les arbres essences locales, aidés de quelques adultes et élus. Cependant, la partie très humide n'a pu être arborée.

Arbre de Noël Communal : Beaucoup de parents présents aux réunions de préparation. Les friandises ont été achetées à Promocash à Morlaix. 140 enfants concernés.

Sainte Barbe : Cérémonie le 2 décembre à Plouescat. Caserne ayant que des pompiers volontaires. Leur rôle primordial se modifie car il y a davantage de secours à la personne.

Arbre de Noël des 1000 pattes : Il a eu lieu à Plouvorn. Spectacle intéressant et bonne participation des parents.

Réunion de la CCPL : Mardi 12 décembre à 17h30 pour le projet « on se lance ».

Réunion du Syndicat des Eaux : Le comité syndical a délibéré le 28 septembre dernier pour l'achat de matériel alternatif au désherbage chimique qui est subventionné : 20% par la Région et 60% par l'Agence de l'Eau. Après différentes démonstrations, il a été décidé d'acquérir :

Machines d'entretien :

marque YVMOT DM 160 largeur 160 cm, 7 dents en carbone, brosse niveleuse, rouleau etc : 6 168 € TTC

marque HONDA 3 dents en carbone, largeur 60 cm, etc : 3 504 € TTC

Soit 9 672 € TTC subventionnés à 80%. Le reliquat est réglé par le syndicat. Les communes n'auront rien à ajouter.

ALSH : une subvention a été accordée par la CAF pour l'achat d'un mini bus pour le déplacement des enfants. Cette subvention représenta 80% de l'achat. Le reste sera réparti entre les 3 communes du bassin de vie.

Cérémonie des vœux : Elle se déroulera le vendredi 12 janvier 2018 à 19h00 à l'Espace Ar Brug. Apéritif commandé chez Helary à Landivisiau.

Jean-Luc POSTEC

Ecole

1 - Conseil d'école du 7 novembre 2017 :

- Effectif : 74 enfants à ce jour
- Règlement intérieur : pas de modification à apporter
- Organisation des APC : les mardis et jeudis de 11h45 à 12h15
- Activités prévues :
 - o Piscine
 - o Spectacles CCPL
 - o Cinéma
- Cantine : Depuis le début de l'année, deux services sont mis en place :
 - o Maternelle/CP : 11h45-12h30
 - o CE1/CM2 : 12h30-

2- Cérémonie du 11 novembre 2017 : Très bonne participation cette année. Les enfants ont fait le déplacement aux monuments aux morts avec les anciens combattants.

CCAS

1 - Réunion de secteur de la Banque Alimentaire 29 - le 7 novembre 2017 à Landivisiau

- 1^{er} réseau national
- 1 personne sur 2 bénéficiaires de la banque alimentaire

2 - Visite aux résidents des maisons de retraite :

- La fondation de Plouescat : 4 janvier 2018 - 2 personnes
- Kervoannec à Plougourvest : 22 décembre 2017 à confirmer - 5 personnes
- Mestioual à Cléder : non défini -1 personne

Fin de séance 20h15